



Ville de Draguignan



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE QUARTIER NORD MARDI 12 DECEMBRE 2023

Date et lieu : Mardi 12/12/2023 à 18h00 à la Maison de la Jeunesse et des Sports, DRAGUIGNAN

Présents : André Barthélémió, Alain Bonnafoux, Vincent Bonfils, Arlette Demaria, Philippe Lachiche, Luc Lefebvre, Alain Macke, Frédéric Poulain (rédacteur), Norbert Pousseur, Patrick Tartelet, André Tuech, Annick Vierne.

Pour la Mairie : Richard Devillette, Franck Meunier,

1. Campagne de recrutement des nouveaux membres de Conseil de quartier :

La campagne de recrutement pour le renouvellement des conseils de quartier a été lancée par la Ville de Draguignan début novembre. Il y a déjà eu quelques retours. En parallèle, un email a été envoyé aux membres actuels pour savoir s'ils veulent toujours faire partie des conseils ou être supprimés des listes de diffusion.

Depuis 2020, les conseils de quartiers ont perdu quelques membres actifs. Les listes mériteraient une actualisation. Pour le conseil de quartier nord, sur 44 inscrits, il y a une vingtaine de membres actifs (13 présents aujourd'hui).

Des flyers sur les Conseils de Quartier sont distribués ce jour aux membres pour distribution dans les boîtes aux lettres.

Début 2024 la mairie organisera des réunions, quartier par quartier, pour l'élection (ou réélection) des membres.

2. Bilan du budget participatif 2023 :

Le 11/12/2023 a eu lieu la cérémonie pour les lauréats du budget participatif 2023. Il s'agit de « Canopée végétale », « Aménagement du quartier de la Foux » et « Espace Loisir Orientation ». L'objectif est de réaliser les différents travaux dans le courant de l'année 2024. Il reste à les budgéter précisément en affinant les projets. Le parcours de santé pourrait être intégré au quartier de la Foux par exemple.

Pour 2024, le système devrait être le même.

À noter qu'outre les trois lauréats, d'autres projets ont retenu l'attention de la Ville qui va budgéter certains travaux, notamment la reprise de chemins piétonniers (de l'avenue de Grasse vers la Médiathèque, celui à côté du cimetière, etc.).

3. Orientations 2024 :

L'année prochaine, le conseil de quartier devra se positionner sur trois thématiques d'importance : la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), le maillage des pistes cyclables et la transition énergétique et éco-citoyenne.

Concernant le PLU, plusieurs points sont abordés :

- Des réunions de concertation spécifiques seront organisées, certainement en regroupement les différents quartiers pour parler d'une même voix. La première réunion devrait se tenir au premier trimestre 2024
- Il est rappelé ce jour que la révision du PLU ne permettra pas de revenir sur les zones du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI), servitude d'utilité publique de compétence préfectorale.
- Plusieurs membres du conseil font remonter leur exaspération concernant la densification de Draguignan (disparition d'espaces verts, voirie trop étroite, bouchons, etc.). Les opérations immobilières ne cessent de se multiplier.
- L'intégration des nouveaux projets est également abordée : traitement des eaux pluviales, des piscines, la végétalisation des projets (avec les restrictions d'eau que l'on connaît), etc.

Concernant les pistes cyclables, la Ville de Draguignan attend dès à présent d'éventuelles idées de sites pour poser les éléments type arceaux ou autres pour le stationnement des vélos en ville. C'est un réel besoin.

4. Questions diverses :

Plusieurs points sont abordés ce jour :

Comme lors de la dernière réunion sont évoqués le devenir de la prison (zone inconstructible au PPRi, études archéologiques en cours, besoin en espaces verts, etc.), le chemin du Coutelet, les nouveaux points d'apport volontaire pour le tri (la taxe d'enlèvement des ordures ménagères reste d'actualité car elle finance la collecte et le traitement), la réutilisation des eaux sanitaires traitées (projet bloqué pour l'heure à cause d'une bactérie qu'on n'arrive pas à éliminer).

Le terrain de Sainte Barbe (propriété de la DPVA) est d'importance pour les habitants. Il est important de garder un des rares poumons verts de la Commune.

Un chemin piétonnier pourrait être amélioré entre le chemin du Coutelet et le château d'eau vers le Malmont. C'est un sentier « soutenu » mais qui évite de longer la route et ses lacets (réel raccourci agréable).

L'absence de M le Maire a été reprochée par plusieurs membres d'autres conseils de quartier mais il n'y a pas de demandes particulières dans le conseil de quartier nord.

Des travaux sont actés par le Conseil Départemental pour 2024 : le rond-point Koenig, le boulevard Foch (prévoir d'importantes perturbations) et la route du Flayosquet. Pour l'aménagement d'un giratoire au droit du commissariat de la Police Nationale, il n'y a pas de nouvelles du Conseil Départemental.

Des voiries vont être requalifiées par la Ville mais pour l'heure la programmation financière et technique n'est pas finalisée.

Il est demandé de poser un miroir au sortir du chemin de Cante Perdrix sur la vieille route de Grasse (sortie difficile au regard du virage et des vitesses excessives). Mais cette demande n'est pas suivie par la Ville de Draguignan qui ne souhaite pas poser de miroirs le long des axes routiers.

Une tranchée mal rebouchée est signalée chemin du Peyrard.

Il est demandé où en est le déploiement de la fibre le long de l'Avenue de Grasse. À ce sujet, le déploiement Avenue de Grasse est couteux (élagage d'arbres, etc.) et le prestataire a toujours repoussé l'intervention. Aujourd'hui, Orange a rompu le contrat avec son prestataire. Il faut donc repasser des appels d'offre et les travaux vont prendre du retard.

Un dépôt sauvage de laine de verre est signalé à proximité de l'avenue de Grasse, face au camp militaire.

Il est signalé une caravane en mauvais état sur la piste DFCI prolongeant le chemin du Malmont-Figanières. Cela fait plusieurs mois qu'elle y est.

Une visite a été faite sur le centre de traitement des déchets de Pizzorno. Cette visite s'est avérée intéressante et pourrait être proposée à d'autres membres des conseils de quartier.

La prochaine réunion est fixée le 20 février. Cependant il se peut qu'elle soit remplacée par une réunion organisée par la mairie pour la réélection des membres de notre quartier.

La réunion est close à 19h15.